

A L'UNANIMITÉ PAUL BOLO EST CONDAMNÉ A MORT

EXCELSIOR

Vendredi
15
FÉVRIER
1918

RÉDACTION & ADMINISTRATION
20, rue d'Enghien, 20 — PARIS (X^e)
Téléphone : Gutenberg 0273 - 0275 - 1500
Adresse télégraphique : EXCEL-PARIS

TARIF DES ABONNEMENTS :
France... 3 mois, 10 fr.; 6 mois, 18 fr.; 1 an, 35 fr.
Etranger... 3 mois, 20 fr.; 6 mois, 36 fr.; 1 an, 70 fr.

PUBLICITÉ : 11, Bd des Italiens. Tél. : Cent. 80-88
:: PIERRE LAFITTE, FONDATEUR ::

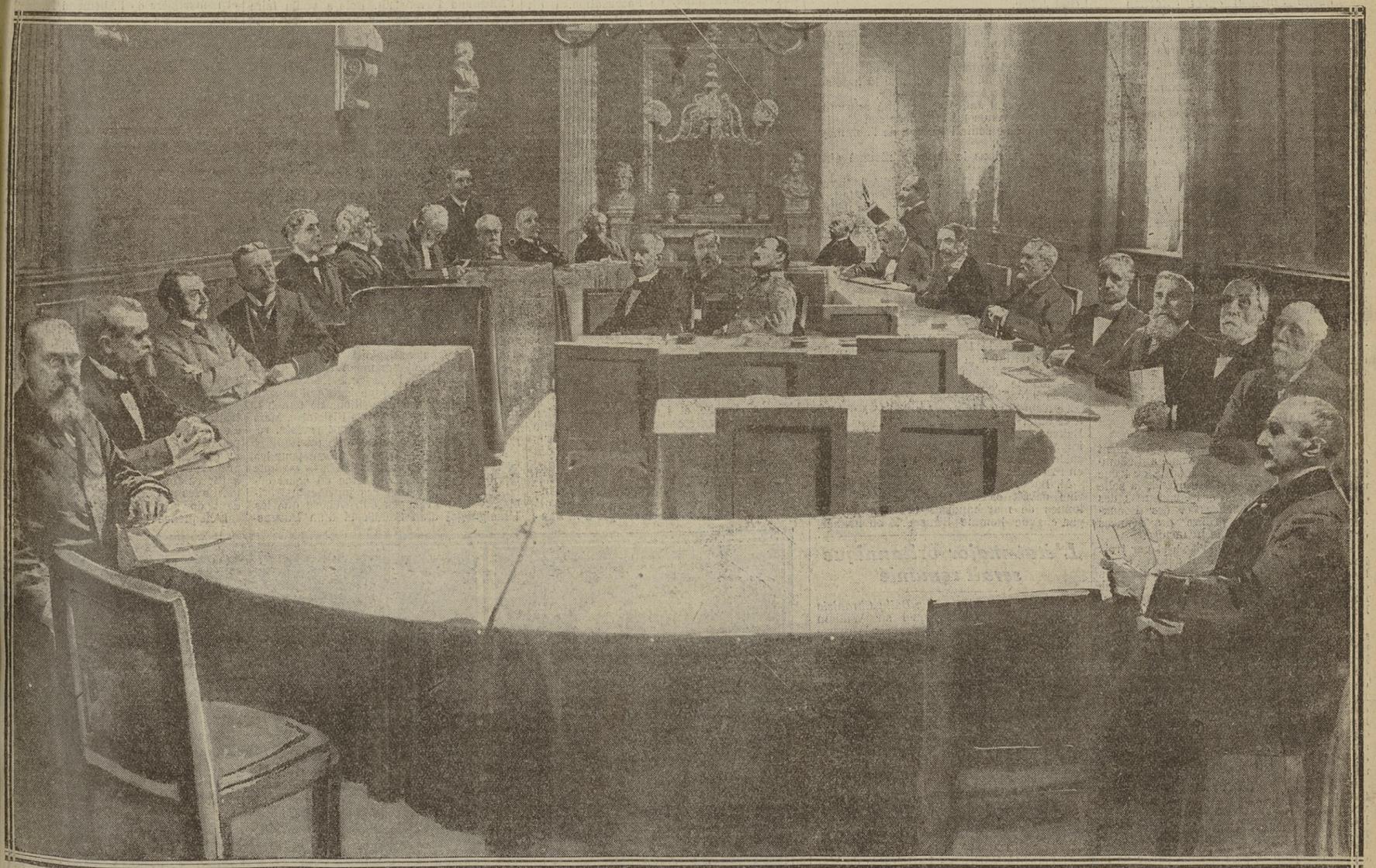
9^e Année. — N^o 2.649. — 10 centimes. — Etranger : 20 centimes. « Le plus court croquis n'en dit plus long qu'un long rapport. » — NAPOLÉON.

LECTURE DU JUGEMENT CONDAMNANT A MORT PAUL BOLO



AU MILIEU DES JUGES DU 3^e CONSEIL, DEBOUT, KÉPI EN TÊTE, LE PRÉSIDENT DONNE LECTURE DE LA SENTENCE. C'est à l'unanimité que les juges du troisième conseil de guerre ont prononcé hier la peine de mort contre Paul Bolo. Notre photographie représente la lecture de la sentence par le colonel Voyer, président du conseil de guerre. On voit, à la droite du président, le commandant Petot et, à sa gauche, le capitaine Fany, le lieutenant Choulot et l'adjudant Gervaise. Porchère est condamné à trois ans de prison, et Cavallini à la peine de mort par contumace. Commencés le 4 février, les débats ont rempli dix audiences.

L'ÉLECTION DU MARÉCHAL JOFFRE A L'ACADÉMIE FRANÇAISE



AVANT LE PASSAGE DES URNES, M. ROSTAND LÈVE LA MAIN A SON TOUR POUR JURER "QU'IL N'A PAS ENGAGÉ SA VOIX". Hier à deux heures, par 22 voix sur 23 votants, contre un bulletin nul, l'Académie française a élu le maréchal Joffre au fauteuil de M. Jules Claretie. Voici, de gauche à droite, autour de la table de la "salle des séances ordinaires" : MM. de La Gorce, Doumic, Bourget, Bazin, Brioux, chancelier; Ribot, directeur; Lamy, secrétaire perpétuel; Masson, Régnier, chef du secrétariat de l'Institut (debout); Lavis, Richepin, Capus, Rostand (debout), Donnay, Barrès, Raymond Poincaré, Paul Deschanel, Denys Cochin, Boutroux, de Freycinet, et Bergson. Au centre, de gauche à droite : MM. d'Haussonville, Henri Lavedan, et, en tenue, le lieutenant-colonel Marcel Prévost.

L'ACADÉMIE FRANÇAISE A ÉLU HIER LE MARÉCHAL JOFFRE

Le président de la République vint à l'Institut pour donner son vote au vainqueur de la Marne.

A l'unanimité, l'Académie française a élu hier M. le maréchal Joffre; à l'unanimité, moins une voix.

Cette élection sensationnelle avait attiré au Palais Mazarin beaucoup de curieux, qui, presque tous, ignorant les usages académiques, étaient venus pour voir et acclamer le vainqueur de la Marne. Naturellement, l'Assemblée attendait chez lui le résultat du scrutin, que d'ailleurs ne tardèrent pas à lui apporter quelques amis personnels.

Jamais les abords de l'Institut n'avaient été aussi animés. Les cours étaient envahies. Dans la foule, des groupes de poilus avec leurs officiers, quelques-uns portant la tenue des tranchées et le casque. Au-dessus des têtes pointaient les appareils cinématographiques; dans tous les coins, des photographes guettaient le bel instantané.

Dès une heure et demie — le scrutin s'ouvrit à deux heures — apparurent, isolément et les premiers, M. Henri Lavedan et M. Jean Richepin. Au passage, les objectifs les saisirent.

Quelques minutes plus tard, les manivelles des cinémas tourbillonnèrent, les photographes se rangèrent en bataille, les déclarations retentirent: c'est l'auto du président de la République.

M. Raymond Poincaré a tenu, en effet, à venir donner son vote au maréchal. Il est accompagné de M. Emile Bourroux.

Arrivés ensuite, jusqu'à deux heures: MM. Frédéric Masson, de Freycinet, Marcel Prévost, en uniforme de lieutenant-colonel, la cravate et la croix de commandeur

française va élire le premier maréchal de France qui ait été invité à siéger au Palais Mazarin depuis la fondation de l'Institut en 1795.

A deux heures précises, M. Ribot, directeur, qui préside, assisté de MM. Eugène Brieux, chancelier, et Etienne Lamy, secrétaire perpétuel, ouvre la séance.

Il déclare que « l'ordre du jour appelle l'élection d'un membre en remplacement de M. Jules Claretie, décédé », et il donne lecture de la lettre de candidature de M. le maréchal Joffre, que nous avons publiée il y a quelques semaines.

Alors M. Etienne Lamy prend des mains de M. Robert Rognier, chef du secrétariat de l'Institut, un petit livre fort ancien qui contient le règlement de l'Académie française, et il lit les articles 15 et 16 de ce règlement, qui concernent les élections et où il est écrit que « le directeur demandera à chacun des académiciens présents s'il n'a pas engagé sa voix », et que, « si quelqu'un l'avait engagée, il ne serait pas admis à voter ».

Conformément à ces articles, M. Ribot, directeur, s'adresse à chacun de ses confrères et ceux-ci, l'un après l'autre, à l'appel de leur nom, lèvent la main, simplement, sans répondre ni oui, ni non. C'est le geste de serment le plus discret qu'on puisse demander à nos Immortels qui, selon le mot de l'un d'eux, ne prennent jamais leurs promesses aux candidats que comme des compliments, alors que les candidats prennent trop souvent les compliments des académiciens pour des promesses. M. Ribot, après tous ses confrères, lève aussi la main pour le serment.

Et l'urne circulaire, présentée par M. Delanoy, chef des huissiers de l'Institut. Chacun des électeurs y dépose son bulletin plié en deux. Elle est ensuite vidée sur la table du bureau.

LE VOTE

M. Ribot ayant, avec le chancelier, M. Brieux, compté les bulletins, déclare que vingt-trois académiciens ont voté. Puis il ouvre chaque bulletin et lit le nom qui s'y trouve inscrit, cependant que le secrétaire perpétuel, M. Lamy, pointe sur une feuille de papier blanc les suffrages.

Dévoilement et pointage terminés, on trouve 22 bulletins au nom du maréchal Joffre et 1 bulletin nul, et M. Ribot annonce:

« M. le maréchal Joffre ayant obtenu l'unanimité des suffrages exprimés, est proclamé élu membre de l'Académie française. Son élection sera soumise à l'approbation de M. le président de la République ».

Comme M. Poincaré est présent et vient d'approuver par son vote même, on sourit.

Mais il faut un décret. Aussi une audience sera-t-elle demandée protocolairement au chef de l'Etat. Cette audience accordée, M. Ribot, directeur de l'Académie, se rendra à l'Élysée, où M. Raymond Poincaré lui donnera par décret verbal l'approbation nécessaire à la validation de l'élection du maréchal Joffre.

L'Académie française est la seule qui ait le privilège du décret verbal; les élections des autres académies sont approuvées par décret inséré au Journal Officiel.

Tout est terminé. Les académiciens se retirent, et la foule qui a formé la haie sur leur passage s'écarte à son tour.

Le maréchal Joffre a exprimé aux amis qui étaient venus lui annoncer son élection combien il se sentait honoré de l'hommage de l'Académie.

Un polu, dans la foule, a résumé ainsi l'événement:

« Si le maréchal n'a pas publié de livres, s'il n'a pas écrit de l'histoire, il en a fait, et de la belle. Il l'a faite avec nous, ses poilus, et c'est nous tous, ceux de la Marne, ceux de l'Yser, ceux de Verdun, que l'Académie, en l'élevant, vient de couronner ».

Il y aura cette année en Europe 1.500.000 Américains

NEW-YORK, 14 février. — M. Baker, secrétaire d'Etat à la Guerre, a fait hier, devant la commission sénatoriale de l'armée, une longue communication confidentielle sur la situation militaire.

Le New-York Times est autorisé à publier à ce sujet l'information suivant laquelle M. Baker aurait déclaré qu'il n'est nullement improbable qu'un million cinq cent mille soldats américains puissent être débarqués en France avant la fin de l'année.

M. Baker a indiqué également que la marine devait calculer sur l'envoi de deux tonnes de marchandises et de munitions par chaque homme transporté en France.

L'état-major britannique serait remanié

LONDRES, 14 février. — Le Daily Chronicle dément le bruit selon lequel sir William Robertson serait appelé à devenir le représentant britannique au conseil de guerre de Versailles, alors que sir Henry Wilson lui succéderait au poste de chef d'état-major impérial. Par contre, le journal annonce que certaines modifications seront apportées à l'ordre en conseil qui régla en octobre 1915 les attributions du chef de l'état-major impérial.

Le Times, dans son leader, se prononce également en faveur d'une révision du décret définissant le rôle du chef de l'état-major général.

Une crise ministérielle paraît probable en Espagne

MADRID, 14 février. — Le Heraldo de Madrid se dit en mesure de déclarer que les amis du ministre de la Guerre, M. de la Cierva, assurent qu'une crise gouvernementale suivra les élections générales.

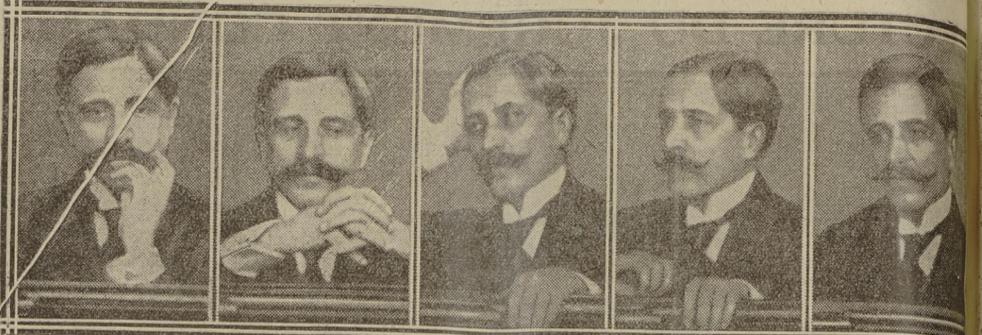
50 CENTIMES LA LEÇON D'ANGLAIS

par correspondance aux Soldats & S.-Off. — 21418, rue Rivoli 53 à PARIS.

LES CRIMES CONTRE LA PATRIE : L'HEURE DU CHATIMENT

BOLO EST CONDAMNÉ A MORT

Cavallini est condamné à mort par contumace, Porchère est condamné à trois ans de prison.



CINQ ATTITUDES EXPRESSIVES DE BOLO PENDANT LA PLAIDOIRIE DE M^e ALBERT SALLE

C'est la suprême audience, l'avant-dernier acte, car le dernier acte aura lieu ailleurs, en plein air, par une aube froide. C'est fini, le rideau est tombé, après une représentation interminable, en dix journées. L'aventurier parti naguère de Marseille, ayant traversé l'Espagne, gagné les Amériques, pour revenir en France où l'attendait un extraordinaire destin, bute soudain sur une pierre noire, roule dans un fossé... celui de Vincennes.

Les sept juges du conseil de guerre ont été ainsi décidé, malgré M^e Albert Salle. Nous n'avions jamais entendu ni vu l'éminent avocat avant le procès Bolo. C'était pour nous un nom... rien de plus. On nous avait dit que c'était un homme fin, digne, toujours courtois, se contentant d'aiguiser sa verve et ses flèches, se réservant pour sa plaidoirie.

Que fut cette plaidoirie? Nous employons ici un mot un peu démodé, devenu banal, tant on en a abusé dans notre camaraderie littéraire: un chef-d'œuvre. Je

l'écris sincèrement, non plus sous l'effet d'une vibration intérieure, dans une sorte de surexcitation cérébrale; des heures ont passé et nos nerfs ne sont plus à vif. La plaidoirie de M^e Albert Salle fut véritablement un chef-d'œuvre d'émotion, d'intelligence et de mesure.

L'homme nous a transporté en dehors de ce temps. Je regardais avidement cette figure, si noble et si douce d'aspect, avec ses yeux francs et sa moustache grise, élégante, dont tous les traits révélèrent, soulignèrent une bonté réelle, et je me disais: « Voilà l'honnête homme, ainsi que l'on disait autrefois ».

Les phrases, les mots, ne peuvent traduire le pathétique de sa péroration. Livide, lamentable, ravagé par l'angoisse, Bolo semblait un noyé, ses doigts remuaient sans discontinuer, agités de frémissements nerveux; quand l'avocat eut terminé, le paçha avec un geste touchant, plein de tendresse reconnaissante, saisit la main de son défenseur, la baisa.

Après lui, l'avocat de Porchère prit la pa-

role. Véhément, excessif, débordant ainsi dire par son tempérament, M^e Porchère forma avec son éminent confrère un vil contraste. Mais ce jeune homme, bien que talenté, et du plus pathétique, qu'il montra le pauvre, l'insignifiant, chère en train de sangloter, un grand, de pitié passa sur nos cœurs.

Maintenant, c'était fini. Le conseil tira pour délibérer: le temps parut infini; quarante minutes après, les juges firent solennellement leur verdict. Un terrible silence plana sur l'assemblée. Puis la lecture des questions posées et enfin le verdict.

Bolo, condamné à la peine de mort. Porchère, condamné à trois ans de prison. Subitement, une vague de froid et de la salle; il sembla que l'on se trouvait un matin lugubre, devant un corps mort.

La justice venait de dire son dernier mot. Pour le criminel, l'heure du chatiment avait sonné sur le noir cadran du ciel.

Jean VIGNON

L'ÉLOQUENTE PLAIDOIRIE DE M^e ALBERT SALLE

Le commissaire du gouvernement rendait hommage, dans son réquisitoire, à la personnalité de M^e Albert Salle, « dont s'honore la barre française ». Dans sa défense de Bolo, M^e Albert Salle n'a failli ni à sa haute réputation ni à sa tâche, qui était lourde. Devant une salle encombrée, mouvante, tendue vers sa parole, le défenseur de Bolo a parlé longuement, noblement, sans effets oratoires, sans les rechercher du moins, avec une ironie glaçante parfois.

M^e Albert Salle répond, point par point, aux argumentations de l'accusation. Il dit la campagne de presse dont, à son avis, Bolo a été la victime, sa portée et les intérêts qui la mirent en jeu. Il s'attache à rectifier la physionomie de l'accusé dont on s'est plu à aggraver les défauts, sans qu'on ait tenu compte, dit-il, des belles qualités auxquelles des personnalités dont le témoignage ne saurait être mis en doute ont rendu hommage. « Voilà l'homme que vous avez à juger. S'il est coupable — il était en juillet et août à Biarritz, il est allé en Espagne — s'il est coupable aurait-il repassé la frontière? » Ce n'est point d'ailleurs la seule possibilité d'échapper à la justice qui se soit offerte à lui: il les dédaigna toutes. Il supplia M^e Salle de ne pas plaider l'esquero-

que d'Anvers, si de ce compte sont sortis le million du Khédivé et les millions dont le virement fut effectué à la banque Amisick, Bolo n'est pas coupable. « S'il n'a pas eu de compte à Anvers, c'est un imposteur, et je le livre à votre justice! » Mais l'instruction a-t-elle fait le nécessaire pour le savoir? Non. On ne le sait pas, et, ne le sachant pas, on demande la condamnation à mort pour Bolo!

A Bolo s'opposent, en Suisse, le rapport de Soddik; en Amérique, les allégations de l'Allemand Pavenstedt. Bolo a voulu faire une campagne de presse favorable à la paix allemande... Une tête a donc conçu le plan d'ensemble d'une telle entreprise? Est-ce Bolo? Non. Il n'en est pas capable. « Si cette affaire que soulève l'acte d'accusation est vraie, il y a un seul et vaste complot dirigé contre la France par un homme. Livrez-le, lui, ses complices et ses agents au poteau de Vincennes. Pourquoi ne sont-ils pas ici? Y a-t-il donc des gens à ménager? Si M. Caillaux était assis au banc des accusés, je ne sais pas s'il serait condamné, mais je sais bien que Bolo serait acquitté! Il m'apparaît qu'il y a deux justes ».

L'orateur dit que la déclaration de Pavenstedt est invraisemblable. Quant aux télégrammes américains, M^e Albert Salle a la conviction que ce sont des faux. Ces télégrammes n'ont pas été expédiés pour la raison qu'aucun contrôle de leur expédition n'a été fait ni en France ni en Angleterre. Le défenseur explique enfin, pour donner sa valeur à la lettre du 6 mars, la marche banquaire des fonds, qu'il voit normale et à laquelle on ne peut opposer que les mensonges de Pavenstedt.

El M^e Albert Salle en arrive à la péroraison de son émouvant plaidoyer:

« Il y a quinze jours, messieurs, un grand philosophe, reçu à l'Académie française, signalait le danger des jugements qui ne sont fondés que sur des dépositions de témoins. Je pensais aux jugements de l'histoire. Mais les jugements de l'histoire sont révisés, révisés, révisés, tous les cinquante ans ».

« Mais il n'en est pas de même pour les vôtres. Les vôtres sont exécutés — quelque terribles qu'ils soient — dans un court délai, et si, pour fonder ces jugements terribles, vous n'avez pas autre chose que les témoignages d'un Soddik et d'un Pavens-

tedt, ah! à quelles erreurs, messieurs, vous exposez-vous pas! Et ne pensez pas qu'il est triste, suivant la belle et sage parole du philosophe Bergson, de ne voir fonder ses jugements que sur le mouvant des témoignages humains... C'est autre chose qu'il vous faut fonder votre conviction, et avec vous, leurs, je n'ai aucune crainte! Vous êtes hommes de trop haute conscience pour voir envoyer un autre homme au poteau de Vincennes sur la déclaration infidèle et mensongère de l'Allemand Pavenstedt du germanisé Soddik!

« Pour que vos consciences soient reposées, vous n'avez, messieurs, qu'à la voix intérieure qui va vous parler... »

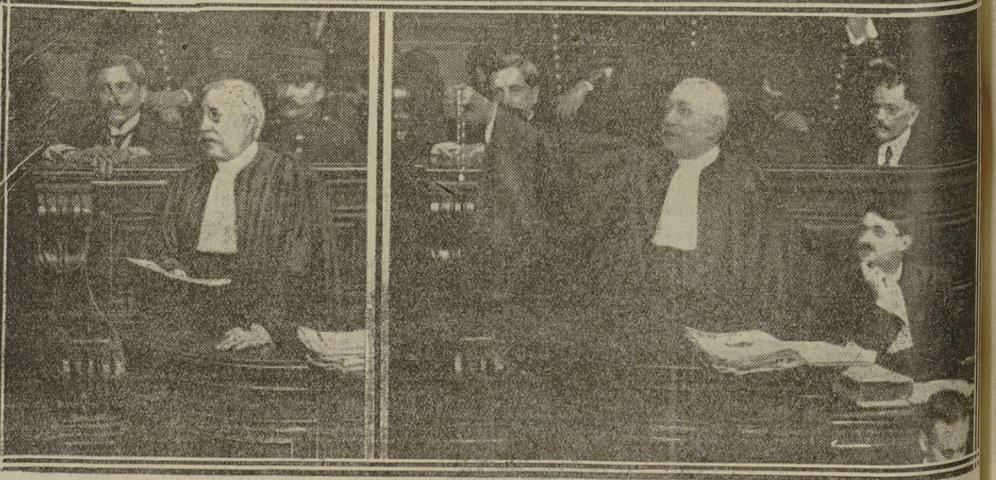
Dans quelques minutes, vous allez entendre cette salle d'audience. Vous réfléchirez ces longs débats, puis vous allez en vous-mêmes et vous délibérez, vous demandez ce qui, pour vous, nage de ces débats, vous écarterez les circonstances accessoires et nécessaires, et vous penserez aux seules choses qui puissent former votre conviction et éliminer votre volonté.

« Ah! je suis tranquille, messieurs, résultat. Lorsque la voix de la conscience aura parlé chez vous, vous ferez entendre des bruits du dehors, et vous vous direz: « Quoi, comment puis-je me déterminer? De témoins, il n'y en a plus! Les témoins ont-ils été? » ou « Non, m'en a pas... »

« Si, malgré cela, vous vous laissez à faire droit à la demande de M. le commissaire du gouvernement, si vous prononcez contre Bolo la peine irréparable qu'il demande de prononcer, songez, un instant aux remords dont vous seriez torturé, un jour ou, après la guerre, si pourrais apporter la copie du compte de Bolo à la banque d'Anvers. »

« On vous demande de condamner, fruites... C'est entendu! A une condition: c'est que vous ayez la preuve de leur culpabilité. Or, vous n'avez pas la preuve de la culpabilité de Bolo, et n'avez pas la preuve de la culpabilité de Bolo, vous quitterez Bolo, et la France entière s'acquiescera avec respect devant le verdict rendu par sept officiers français! »

L'éloquence de M^e Salle a, dans l'au-



BOLO SUIT AVEC ANXIÉTÉ LA PLAIDOIRIE DE SON DÉFENSEUR ET L'EFFET QU'ELLE PRODUIT. M^e ALBERT SALLE montre au tribunal un modeste collier avec une médaille de Saint-Christophe que portait Bolo pour se protéger pendant la traversée de l'Atlantique et qu'on avait dit être une rivière de diamants.



M. DE SAULCES DE FREYCINET quitte l'Institut après l'élection

au col; Maurice Donnay, très simple et souriant; Pierre de La Gorce, René Doumic et Henri Bergson, bras dessus bras dessous; Etienne Lamy et René Bazin, Denys Cochin; puis, ensemble, MM. Alfred Capus, Ribot et Maurice Barrès, Edmond Rostand et Paul Bourget; enfin MM. Paul Deschanèl, le comte d'Haussonville, Brieux et Lavisse.

Sept académiciens sont absents: le général Lyautey, qui, d'ailleurs, n'étant pas encore reçu, n'a pas droit de vote; Mgr Duchesne, retenu à l'Ecole française de Rome; MM. Anatole France, Pierre Loti, Jean Aicard, Henri de Régnier et Gabriel Hanotaux. Ce dernier arrivait vers deux heures vingt seulement, après l'élection; mais il est un des promoteurs de la candidature Joffre, et on peut considérer qu'il a voté, certes, pour le maréchal.

Dans la grande cour d'honneur, au fond de laquelle médite sur une fontaine tarie la Minerve casquée de l'Institut de France, s'étend à gauche un long bâtiment construit vers le milieu du siècle dernier en annexe au Palais Mazarin.

On y accède par une ancienne porte du vieux collège des Quatre-Nations, s'ouvrant sur un vestibule d'où partent un escalier et un ascenseur.

LA SALLE DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE

C'est au deuxième étage de ce bâtiment que se succèdent, après une vaste antichambre, la fameuse galerie des bustes, où trône une statue assise de Chateaubriand, la salle des séances ordinaires des Académies des Inscriptions, des Sciences et des Beaux-Arts, enfin la salle propre des séances ordinaires de l'Académie française.

Éclairée par une voûte vitrée et par trois hautes baies, cette salle était décorée avant la guerre de quatre magnifiques tapisseries des Gobelins de la « suite » des Saisons, que l'on a provisoirement garées au Garde-Meuble national.

Elle a conservé, au-dessus de sa cheminée de marbre noir que garnissent deux urnes de Sèvres et une pendule Empire en bronze doré figurant *Marius sur les ruines de Carthage*, le grand portrait du cardinal de Richelieu, fondateur de l'Académie, par Philippe de Champaigne (très belle copie); à gauche et à droite de cette cheminée, les bustes de Victor Hugo lauré, par David d'Angers, et de Lamartine; puis, disposés sur des gaines ou des consoles, les bustes de Pasteur, Thiers, Guizot, Alfred de Musset, Mignet, Villmain et Montalembert.

Le mobilier se compose d'une estrade portant une table rectangulaire à tapis de drap vert, un fauteuil et deux chaises Louis-Philippe en acajou et velours vert pour le directeur, le chancelier et le secrétaire perpétuel de l'Académie; d'une immense table en ellipse occupant la plus grande partie de la salle et recouverte, comme celle du bureau, d'un tapis de drap vert; d'une quarantaine de chaises — les « fauteuils » des Immortels, — pareilles à celles du chancelier et du secrétaire perpétuel et rangées autour de la table; enfin, aux angles, de banquettes tendues de velours vert.

Tel est le cadre, dans lequel l'Académie

...la repré...
...sente au tri...
...Brun, fin p...
...croix de gué...
...et disting...
...hommage à...
...possible, m...
...d'été de Pot...
...appliqu...
...Bolo, avec...
...et le d'ég...
...reuve huma...
...chère à Bolo...
...ne sont...
...un compl...
...arsque, entr...
...dans un b...
...dresse l'orator...
...Héraud...
...chant et dem...
...Le présid...
...Les déba...
...Le cons...
...heure est d...
...Tattente...
...me-l-on! L...
...ne les mem...
...rent en séar...
...regagnai...
...l'auditoire es...
...débout, le ké...
...abat-jour ver...
...on colonel V...
...pressionnan...
...silence gran...

5 HEURES DU MATIN

DERNIÈRE HEURE

5 HEURES DU MATIN

PLAIDOIRIE DE M^r MARCEL HÉRAUD

La reprise d'audience, M^r Héraud présente au tribunal la défense de Porchère...

LA SITUATION POLITIQUE EST TROUBLE EN ANGLETERRE

M. Lloyd George va-t-il être obligé de remanier son cabinet ?

M. Lloyd George a facilement obtenu que la Chambre des communes repoussât la motion intolérable et outrancière du député Holt...

Or, la Chambre des communes ne compte pas moins de 670 députés. On voit donc combien le nombre des abstentions a été considérable.

Il y a donc contre M. Lloyd George une coalition de mécontents. La question du commandement militaire réunit contre lui à la fois des éléments de droite et de gauche.

Telles sont les causes de faiblesse du cabinet de M. Lloyd George. Mais, comme nous l'avons dit, ces dispositions du Parlement n'empêchent pas le premier ministre de garder la confiance de l'opinion et de la couronne.

Un parlementaire anglais est-il allé en Suisse négocier avec l'Autriche ?

Un incident a été soulevé à ce sujet à la Chambre des Communes et M. Balfour a fourni des explications.

LONDRES, 14 février. — Au cours du débat sur l'amendement Holt, à la Chambre des Communes, le député radical, M. Whyte, a fait allusion à une rumeur selon laquelle un membre du Parlement serait allé en Suisse, à Noël, pour y rencontrer M. Mensdorff, ancien ambassadeur d'Autriche à Londres.

M. Whyte a cité certaines conditions de paix qui auraient été soumises à M. Mensdorff.

M. Whyte s'élève contre de pareilles tentatives de diplomatie secrète, auxquelles il attribue en grande partie l'attitude agressive des junkers allemands au cours des dernières semaines.

M. Balfour a répondu ainsi à M. Whyte : — M. Whyte a essayé de donner, en se basant sur ce qu'il ne sait, quelles informations, le rapport de certains événements dont l'ennemi connaît vraisemblablement la version exacte, version qui diffère totalement de ce que M. Whyte a dit.

Il se trompe complètement sur le caractère et la portée de ces faits, et quoique je ne désire pas, pour des raisons évidentes, parler de ce sujet, je puis assurer M. Whyte qu'il interprète mal la politique du gouvernement.

Il semble poser le principe qu'il ne faut jamais tenter aucun effort pour détacher un ennemi d'une coalition contre laquelle on est en guerre. Je refuse absolument d'accepter pareille doctrine. S'il était possible de briser la coalition, personne ne s'en réjouirait plus que moi.

La carte de pain ne sera pas supprimée

On nous communique la note suivante : Certains journaux ont publié quelques articles sous les titres suivants :

« Les tickets de pain seront-ils maintenus ? »

« La carte de pain sera-t-elle supprimée ? »

Ces articles sont de nature à mettre en doute, auprès de l'opinion publique, l'unité de la politique du ravitaillement.

Les tickets sont maintenus. La carte de pain sera généralisée.

LES COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Front français

14 HEURES. — Une tentative ennemie sur un de nos petits postes au nord de Pargny-Filain a échoué.

Vives actions des deux artilleries dans la région à l'est de Reims.

En Champagne, dans le large coup de main d'hier, des batteries américaines nous ont prêté un appui très efficace. Nos troupes ont organisé les positions conquises au cours de cette journée dans la région au sud-ouest de la Butte du Mesnil. Le chiffre des prisonniers faits par nous et actuellement dénombré dépasse 150.

Rien à signaler sur le reste du front.

23 HEURES. — Au nord-ouest et à l'est de Reims, nous avons exécuté des coups de main et ramené des prisonniers.

En Champagne, assez grande activité des deux artilleries ; nos batteries ont pris sous leur feu et dispersé un fort rassemblement ennemi signalé au sud de la Dormoise.

Rien à signaler sur le reste du front.

Front britannique

13 HEURES. — Rien d'important à signaler, en dehors d'une certaine activité de l'artillerie ennemie au sud d'Épéhy et vers Bullecourt.

20 HEURES 50. — Ce matin, au petit jour, les troupes canadiennes ont, de nouveau, exécuté avec succès un coup de main sur les tranchées ennemies à Lens ; elles ont infligé de nombreuses pertes aux Allemands, fait quelques prisonniers et capturé deux mitrailleuses. Nous n'avons eu aucune perte.

Dans la journée, nos patrouilles, dans la partie sud de notre front, ont ramené des prisonniers.

APRÈS LE JUGEMENT

LE RETOUR DANS SA PRISON DU CONDAMNÉ A MORT

Fouillé, puis dépouillé de ses vêtements, il a revêtu l'uniforme gris des maisons centrales.

Aussitôt le jugement prononcé, Bolo fut ramené à la prison de la Santé, escorté d'inspecteurs du service de la police judiciaire et dans l'automobile qui l'avait amené, quelques minutes avant midi, au Palais de Justice.

Dans la matinée d'hier, il avait été examiné par le médecin de la prison et il avait reçu la visite de son défenseur M^r Albert Salle, avec lequel il s'était longuement entretenu.

Dès que le condamné eut réintégré sa prison, il fut soumis à la fouille ainsi que d'habitude. Tout le temps que dura cette opération, Bolo apparut fortement abattu et il observa un mutisme presque complet.

Après avoir effectué un assez long parcours dans les corridors, il fut introduit dans la cellule 11 de la 7^e division affectée aux condamnés à mort.

Un costume tout neuf de gros drap gris, pareil à ceux que portent les détenus dans les maisons centrales, l'y attendait. Après s'être dépouillé de tous ses vêtements, — chemise, caleçon, gilet de corps, chaussettes, — il endossa une chemise de forte toile écru, puis il revêtit le pantalon et la veste réglementaires.

Son alimentation va se trouver également modifiée. Il ne pourra plus faire venir ses repas du dehors. Il sera soumis au régime des condamnés à mort. Ce régime consiste en 500 grammes de pain par jour. Le matin, un litre de bouillon, 150 gr. de viande, et 25 centilitres de vin. Le soir : un litre de légumes cuits, lentilles, haricots, pommes de terre ou riz, 100 grammes de viande grillée et la même ration de vin qu'au repas de midi.

Trois gardiens supplémentaires ont été affectés à la surveillance de Bolo. Ils se relayeront jour et nuit et ils ont pour consigne de ne pas perdre de vue les moindres mouvements de leur prisonnier.

Hier matin, au moment où Bolo quittait sa cellule pour se rendre à l'audience, il avait dit à ses gardiens que « cela allait mal ».

Bolo, depuis la veille, ne semblait plus rien ignorer du sort qui l'attendait.

CE QUE NOUS A DIT, HIER SOIR, LE DÉFENSEUR DE BOLO

Malgré l'heure tardive à laquelle nous nous sommes présenté hier chez M^r Albert Salle, il a bien voulu, avec son obligeance habituelle, nous accorder quelques minutes d'entretien.

— Vous vous doutez certainement, maître, de l'objet de notre visite.

— Évidemment, nous dit-il, mais vous n'ignorez pas à quelle discrétion je suis tenu... le rôle de l'avocat ne prend pas fin avec sa plaidoirie.

Et après un silence durant lequel il semblait se recueillir et revivre par la pensée les diverses étapes du procès :

— Pendant ma longue carrière, ajouta-t-il, je ne me suis jamais intéressé qu'aux choses de ma profession ; j'ai bien souvent plaidé ; jamais, vous m'entendez, jamais je n'ai éprouvé l'impression que j'ai ressentie aujourd'hui... Des paroles que j'allais prononcer dépendrait la vie d'un homme. Il faut croire, d'ailleurs, que je les ai bien mal dites, si j'en juge par le résultat.

Et comme nous nous élevions contre cet excès de modestie, M^r Albert Salle, dans un geste révélateur de sa pensée, éleva le bras droit et le laissa retomber comme avec lassitude sur sa table de travail.

— Je suis allé trouver Bolo, poursuivit-il, dans la salle où se trouvait déjà réuni le piquet devant lequel le greffier devait lui donner lecture du jugement qui le frappait. Il connaissait déjà la sentence. Dès qu'il m'aperçut, il vint à moi, les bras tendus : « Ah ! mon cher maître, me dit-il, vous qui avez tant travaillé, vous qui m'avez défendu avec tant d'ardeur et d'éloquence, combien je déplore pour vous que vous n'ayez pas réussi ! »

Je lui conseillai alors de se pourvoir en cassation. Il me le promit.

— Alors, maître, demandons-nous, vous avez relevé des cas de cassation ?

M^r Albert Salle ébaucha la question.

— Pour cela, fait-il, j'ai confiance dans les avocats à la Cour de cassation.

— Et en nous accompagnant jusqu'à la porte de son cabinet, l'éminent avocat nous dit la force des sentiments de Mme Bolo pour son mari, et tout ce qu'elle avait tenté pour sa défense.

— Je ne l'ai pas vue ce soir, nous dit-il. C'est Mgr Bolo qui lui a appris la nouvelle... — E. CHABANIER.

Un motif de révision

Le Petit Parisien croit savoir que la demande de révision porterait, entre autres points, sur le fait que le témoin Casella fut aperçu, pendant une suspension d'audience, conversant avec le président du conseil de guerre, le rapporteur et le commissaire du gouvernement, dans la salle des délibérations.

M. Ribot et l'affaire Bolo

M. Ribot, dans une note que nous transmet l'agence Havas, explique l'attitude qu'il a prise dans l'affaire Bolo, en disant que les commissions rogatoires demandées par le parquet aux Affaires étrangères le 26 juin ont été transmises à Washington le 26 juin ; que le capitaine Bouchardon, pour aller plus vite, ayant eu l'idée de faire vérifier les livres de la banque Amsink par notre consul général, le ministre répondit qu'il était tout disposé à télégraphier en ce sens à notre consul, mais qu'il était nécessaire pour cette procédure d'obtenir le consentement de M. Bolo à la vérification. Ce consentement ayant été obtenu, M. Ribot télégraphia au consul le même jour.

Sur ces entrefaites, la commission rogatoire ayant été exécutée, éclata ce que M. le lieutenant Mornet a appelé le coup de tonnerre du 26 septembre.

L'appel de la Croix-Rouge contre les gaz asphyxiants

LONDRES, 14 février. — Lord Robert Cecil, en réponse à une question, a déclaré, à la Chambre des Communes, qu'il n'a pas encore reçu l'appel de la Croix-Rouge aux belligérants pour la cessation de l'emploi des gaz toxiques.

Il a ajouté que le gouvernement britannique a l'intention de consulter ses alliés sur les mesures qui pourraient être prises en commun ; mais, tant que l'appel de la Croix-Rouge n'aura pas été reçu et entendu, il ne pourra faire aucune autre déclaration. (Havas.)

Commerce avec l'ennemi

On a arrêté hier, sous l'inculpation de commerce avec l'ennemi, un sujet russe, le nommé Cerkidhi Abraham, âgé de trente-deux ans.

MACKENSEN CHERCHERAIT A INTIMIDER LA ROUMANIE

Le maréchal allemand a formulé des conditions draconiennes.

Nous commençons à voir un peu plus clair dans les choses roumaines : il n'est pas douteux que l'Allemagne s'efforce de peser sur le gouvernement de Jassy et d'agir sur lui par intimidation pour l'amener à conclure la paix.

La démission de M. Brătianu ayant été déterminée par la menace du maréchal Mackensen, celui-ci a considéré aussitôt la retraite du premier ministre comme un succès pour lui-même et comme un signe de faiblesse de la part du gouvernement roumain. Selon la méthode prussienne, il a donc aussitôt redoublé la dose.

C'est lui, en somme, qui veut imposer à la Roumanie la politique qu'elle suivra et les hommes qu'elle choisira. Le maréchal Mackensen a fait savoir qu'il n'admettrait pas que le général Averesco prit pour collaborateurs des amis de M. Take Joneșco, ni même des partisans de M. Brătianu. En outre, il y a lieu de penser qu'il a formulé, au nom de l'Allemagne, des exigences extrêmement dures et même humiliantes.

La prolongation de délai accordée par Mackensen doit expirer aujourd'hui au plus tard, selon le jour d'où elle partait. Quelque parti que prenne la Roumanie, elle devra se souvenir qu'avec l'Allemagne on gagne toujours davantage à résister qu'à céder. — J. B.

Les affaires en cours

Hier, de dix heures à midi, le lieutenant Bondoux a interrogé M. Charles Humbert. Celui-ci a précisé les conditions dans lesquelles une mission avait été confiée à Muir pacha par le Journal avant que lui-même en ait été nommé directeur.

Il a ensuite renouvelé, en ce qui concerne ses relations avec Bolo, les explications, qu'il avait déjà fournies à M. Drioux, juge d'instruction.

Le lieutenant Bondoux a entendu à nouveau l'après-midi M. Charles Humbert.

D'autre part, le capitaine Bouchardon a reçu M. Priollet, commissaire du camp retranché de Paris, qui est venu lui rendre compte des différentes missions qui lui avaient été confiées au sujet de l'affaire Caillaux et des autres affaires en cours.

Le contrôle parlementaire

L'est mission de contrôle de la Chambre s'est réunie hier au Palais-Bourbon. M. Millerand a présenté un rapport sur les améliorations qu'il conviendrait d'apporter aux amendements de la loi 18. Les conclusions sont soumises au ministre de la Guerre en vue d'obtenir l'application des mesures préconisées.

M. Henri Paté a donné lecture d'un rapport sur les violations de la loi Mourier par certaines instructions ministérielles. La commission a décidé de demander au gouvernement de modifier l'insinuation du 15 septembre 1917 et le rectificatif du 2 janvier 1918, et de publier au Journal officiel les motifs d'indisponibilité invoqués pour le maintien des officiers ou hommes de troupe appartenant aux jeunes classes dans les unités non combattantes.

NOUVELLES BRÈVES

Les transports. — On a annoncé que les transports privés du commerce et de l'industrie seraient arrêtés sur tous les réseaux de chemins de fer, du 15 février jusqu'à une date indéterminée. Cette information est dénuée de tout fondement.

Bombardements aériens

En raison de l'affluence de plus en plus considérable des souscripteurs, le « Lloyd de France » invite la clientèle à s'adresser au siège social, 39, rue Cambon, dans l'Hôtel de la Société Centrale des Banques de province, (ce étage ascenseur) au service spécial ayant été installé tant pour les risques matériels causés par les bombardements aériens que pour son assurance populaire de dix mille francs contre une prime unique de vingt francs.

Bourse de Paris, 14 Février 1918

Table with columns: VALEURS, Cours précédent, Cours du jour, VALEURS, Cours précédent, Cours du jour. Includes sections for PARQUET, ACTIONS, MARCHÉ EN BANQUE, and COURS DES CHANGES.

METAUX A LONDRES.

La tonne de 1.016 kilos. Cuivre Chili, disponible, 110 ; livrable 3 mois, 110 ; électrolytique, 123 ; Etain, comptant, 309 1/2 ; livrable 3 mois, 306 ; Plomb anglais, 20 1/2 ; Zinc, comptant, 54.

Vittel - Grand Source

Goutte - Gravelle - Arthritisme

LE "TIP" remplace le Beurre

Avec Pellerin, 82, r. Rambuteau (2^e arr.)

ON DEMANDE deux conducteurs de camions automobiles

S'adresser à la Papeterie de la Seine, avenue de la République, à Nanterre.

BOMBARDEMENTS AÉRIENS. DÉGÂTS MATÉRIELS, ACCIDENTS CORPORELS. Tous ces Risques sont assurés par L'UNION COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES. 9, Place Vendôme, PARIS.

AVENDRE 27 DOUBLES PORTES CAPITONNÉES avec leurs ferrures, en très bon état. Ecrire : M. Segond, 20, rue d'Enghien, Paris.

LE MONDE

UN MARIAGE PRINCIER

Nous avons annoncé hier le mariage, célébré en Suisse, de Mrs William B. Leeds avec le prince Christophe de Grèce. La nouvelle princesse, qui se trouvait en Suisse pour soigner son petit garçon, est la veuve du riche métallurgiste américain qui mourut, en 1908, à l'hôtel Ritz, et lui laissa une fortune de 350 millions. M. W. B. Leeds était son second mari. Elle avait épousé, en premières noces, un homme d'affaires de Cleveland, M. Worthington. De son côté, M. Leeds avait divorcé d'avec sa première femme, dont le nom ne fut même pas mentionné sur le testament.

MRS W. B. LEEDS

Mrs Leeds a fait beaucoup de yachting et son début dans la société anglaise eut lieu en 1909, aux régates de Cowes, alors que le tsar Nicolas II et la tsarine étaient les hôtes du roi Edouard et de la reine Alexandra. Mrs Leeds recevait beaucoup en sa résidence de Grosvenor Square, à Londres, avant qu'elle eût acquis du grand-duc Michel Michailovitch et de la comtesse Torby la propriété de Kenwood.

Le prince Christophe est le plus jeune frère de l'ex-roi Constantin ; il a vingt-neuf ans. On assure que ses sympathies sont acquises aux Alliés.

LL. MM. le roi et la reine d'Angleterre, accompagnés de S. A. R. le prince de Galles, ont assisté à l'ouverture de la session du Parlement au Palais de Westminster.

Au scrutin de ballottage du Cercle de l'Union artistique ont été admis à titre permanent : M. C. Inman, déjà membre temporaire, présenté par le duc de Loubat et M. Maurice Gourgaud ; M. Louis Goffard, également membre temporaire, et qui avait pour parrains M. Paul Finet et M. Gaston Kléber.

Mme Roosevelt vient de recevoir le télégramme suivant de S. M. le roi d'Angleterre : « La reine et moi regrettions vivement la maladie du colonel Roosevelt et espérons qu'il recouvrera rapidement la santé. »

Mme René de Lestrac a donné le jour à une fille ; François.

Mme Pierre d'Anselme a mis au monde un fils ; Michel.

Le comte Louis de Blacas, interprète auprès de l'armée britannique, est fiancé à Mlle Ailette de Dreux-Brézé.

Cyrl Asquith, fils de l'ancien premier ministre, est assés comédien pour résister.

Le mariage de M. André Delannoy, pilote aviateur, fils de M. Félix Delannoy, conseiller du commerce extérieur de la France.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Chaumont, frère de la mariée.

Les obsèques de M. Maurice Vaucaire ont eu lieu hier en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neully.

Parmi les zouaves et les palmes on remarquait celles envoyées par la Société des Auteurs dramatiques, la Société des Gens de lettres, la Société des Éditeurs et Compositeurs de musique, etc.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Notre-Dame, à Versailles.

Mme Ducos, mère de Mlle Yvonne Ducos, de la Comédie-Française, et de notre confrère, M. Roger Ducos.

A LA SCABIEUSE, 8, rue Salomon-de-Gaus (Square des Arts-et-Métiers). Tél. : Arch. 11-34. Modèles élégants. Deuil à domicile. Prix modérés.

LA GRIPPE est Guérie rapidement par l'emploi du VIN DE VIAL Son heureuse composition Quina, Viande Lacto-Phosphate de Chaux en fait le plus puissant des fortifiants. Convient aux Convalescents, Vieillards, Femmes, Enfants et toutes personnes débiles et délicates. DANS TOUTES PHARMACIES

LE NOUVEAU DENTIFRICE DENTIX Agréable au goût et d'un pouvoir bactéricide puissant. Donne aux dents une blancheur remarquable. EN VENTE PARTOUT : Le Grand tube 1.50 Gros. Laboratoires SELMA SUISSON-BARDON-GERARD, Paris.

B L O C - N O T E S

J'ai suivi un certain nombre de audiences de l'affaire Bolo... Pour garder son optimisme sur les vertus de ses semblables, il est incontestable qu'il y a mieux : on sort de là avec l'impression qu'une partie de l'humanité est composée de canailles, et l'autre, à peu près indifféremment, de dupes ou de loques. Mais je n'ai pas l'intention aujourd'hui de faire de la morale. Je viens seulement réclamer des autorités publiques l'institution d'un cours de diction — au Conservatoire, si l'on veut — spécialement réservé aux greffiers de nos tribunaux.

Ah ! la lecture de la déposition Pavenstedt ! Je ne l'oublierai jamais ! Personne, je suppose, parmi ceux qui l'ont entendue, ne l'oubliera non plus. Quand je dis que quelqu'un l'a entendue, c'est une façon de parler ; car c'est justement de ce que nul n'a pu l'entendre que je me plains.

Remarque qu'elle constitue une partie fort importante de l'accusation. C'est Pavenstedt qui a négocié avec Bolo, au nom de Bernstorff ; c'est par son intermédiaire que les fameux dix millions auraient été versés. Il était donc indispensable que les sept juges du conseil de guerre n'en pussent rien perdre, fussent à même d'en fixer dans leur mémoire les moindres détails. Ah ! bien, oui ! Je me trouvais à deux pas de cet honorable greffier ; je n'ai rien perçu. Par instants, on distinguait cependant des vocables bizarres, tels que « Val-Straite » ou « Vasin-Jeton ». Dans l'esprit de cet excellent greffier, cela signifiait Wall-Street et Washington. Mais, après tout, il est permis d'ignorer comment on prononce la langue de Shakespeare, et ce fonctionnaire est sans doute de l'avis de celui de ses compatriotes qui disait jadis : « Tant que les Anglais ne parleront pas ce qu'ils disent comme nous, on ne pourra jamais les comprendre. »

Il n'y a là qu'un péché véniel : mais il me semble que cet agent du tribunal pourrait au moins savoir prononcer le français !

En ne le prononçant point, il nuit à la défense autant qu'à l'accusation, il supprime un élément de la cause. Les greffiers ont été inventés pour écrire sous la dictée et pour lire ce qu'ils ont écrit. S'ils ne savent pas le faire correctement, qu'on les remplace par des demoiselles sténo-dactylographes, jugées capables, après examen, d'une élocution suffisamment nette.

En fait, n'est-ce pas une cause de nullité d'un procès que des juges n'aient pas été à même d'entendre une déposition ? Cela pourrait se plaider.

Pierre MILLE.

"Tino" s'habille à Londres

Un député anglais a révélé, hier, à la Chambre des Communes, un secret que personne ne connaissait : le roi de Grèce Constantin s'habille à Londres !

Et M. Penberton Billing — c'est le nom de l'honorable anglais — a demandé gravement si le tailleur londonien qui vient de livrer deux malles de vêtements neufs à Constantin ne doit pas être considéré comme ayant fait du commerce avec l'ennemi. Il s'est basé sur ce fait que l'ex-monarque touche une pension de 2.500.000 fr. généreusement allouée par l'Allemagne.

Lord Robert Cecil a répondu à M. Penberton Billing, avec un sourire narquois : « C'est là un point de droit que je ne suis pas assez compétent pour résoudre. »

Il est assez curieux, en tout cas, de constater que « Tino », anglophobe convaincu, tient absolument à suivre la mode de Piccadilly.

L'unique fauteuil

Parlé-on de l'Académie française ; on pense aussitôt à ses quarante fauteuils. Existait-ils réellement ? Non. Les Immortels siègent aujourd'hui sur des banquettes. S'asseoir dans un fauteuil fut d'abord le privilège des cardinaux académiciens. Bientôt les autres membres de l'illustre Compagnie, jaloux de la faveur dont jouissaient parmi eux les Princes de l'Eglise, demandèrent à être traités avec autant d'honneur.

Survint la Convention. Le 8 août 1793, l'Académie française est supprimée. Elle ne renaîtra que plus de deux ans après (25 octobre 1795), sous la dénomination d'Institut national. Dans l'intervalle que devinrent ces célèbres fauteuils ? Ou s'égarèrent-ils ? Quelle fut la fin obscure de ces sièges qui avaient connu la gloire ? Un seul fut con-



LE 26^e FAUTEUIL

servé au Palais Mazarin. Il porte le n° 26. Le petit père Thiers en fut le dernier occupant.

C'est ce meuble rare entre tous que nous reproduisons ci-dessus. Il a été retiré de la salle des séances. Il est placé dans la Bibliothèque de l'Institut. Aux augustes visiteurs on le montre comme une précieuse relique.

Sur le dossier du fauteuil sont scellées deux plaquettes. Sur l'une on lit :

Garde meuble Chatard, peintre d'or, Fauv-Bourg Mont Martre à Paris Pour M. l'Académie française à Paris

Sur l'autre, sont mentionnés les académiciens qui occupèrent le fauteuil, et la date de leur réception.

Le maréchal Joffre académicien

Veni, vidi, vici, a dit César. Je suis venu, je n'ai pas vu, j'ai vaincu, pourrait dire le maréchal, puisqu'on le dispense des visites.

La Compagnie était presque au complet. Quelques Immortels manquaient pourtant : MM. Anatole France, Mgr Duchesne, Henri de Régnier, M. Pierre Loti n'avaient pu se rendre à la séance, malgré son désir d'apporter l'hommage de la marine à l'armée de terre.

M. Jean Aicard était malade. On observa que M. Hanotaux, le promoteur de la candidature du maréchal, arriva avec un léger retard.

Toutes les voix se rallièrent sur le nom du vainqueur de la Marne, sauf une qui fut accordée au général Foch.

Mystification ? Oh ! non : il n'y a point de mystification parmi les Immortels. L'un d'eux, sans doute, committ un erreur involontaire, une petite inadvertance imputable peut-être à son âge.

Rue Michel-Ange, deux heures vingt. Une automobile attend devant la villa du numéro 5, sur laquelle se balance un écriteau : villa à louer. Une dame en noir et une jeune fille sortent de la maison. Les gens du quartier reconnaissent Mme Joffre ; le maréchal se dirige vers la voiture. Nous le saluons, et, au moment où il va monter, nous le félicitons sur son éléction.

Quelques moments après, le maréchal revenait à son logis, juste à temps pour recevoir la délégation de l'Académie qui lui apportait la nouvelle officielle.

EN LIAISON

Le traité des Empires Centraux avec l'Ukraine a bien des défauts ; mais, entre autres vices, qu'il est donc mal écrit !

Vous me direz que le texte véritable se trouve probablement rédigé en allemand, ou en russe — si, toutefois, il y a encore une langue russe, et si les fiers habitants des mille et trois

républiques consentent à reconnaître la loi humiliante du dictionnaire et l'empire offensant de la grammaire. Néanmoins, ce traité a été traduit en une espèce de dialecte qui ressemble à du français ; et cette traduction est officielle, puisqu'elle a passé telle quelle dans tous les journaux. Il faut donc en conclure, hélas ! qu'il y a au ministère des Affaires étrangères, ou ailleurs, un traducteur qui sait sans nul doute à merveille l'allemand ou l'ukrainien, mais qui ignore jusqu'aux règles élémentaires de notre langage national.

Les solécismes et les barbarismes, les tournures étranges abondent dans ce pitoyable charabia officiel. Pourquoi cette prétentieuse inversion (§ 1) : « ...déclarent terminée l'état de guerre entre eux, quand l'état de guerre terminée entre eux venait naturellement sous la plume ? » Qu'entend-on par une paix d'amitié ? Une paix amicale suffirait — surtout pour ce qu'elle vaut !

Au § 2 : « Entre l'Autriche-Hongrie et la république ukrainienne, les frontières, là où ces puissances sont limitrophes, seront... » etc. Qu'est-ce que ce malement, là où, sinon un hideux pléonasme condamné par le goût d'abord, et ensuite par toutes les grammaires ? Et comment, entre tel et tel pays, des frontières ne seraient-elles pas limitrophes ?

Quant aux mois suivants : seront celles existantes, ou existant, c'est une faute grossière, c'est du patois. Celui, celle, ceux, ne peuvent être suivis immédiatement par un adjectif : toute syntaxe élémentaire l'apprend. Il était si simple d'écrire : seront celles qui existaient !

Etc... On pourrait annoter tout le traité ainsi. Le traducteur du Quai d'Orsay mérite zéro, et sera refusé au bachot. — MARCEL BOULENGER.

Par le temps qui court...

N'avez-vous pas remarqué combien l'intérêt des nouvelles passe vite, par le temps qui court ?

Abdul Hamid est mort il y a cinq jours. Si ce trépas était survenu en temps de paix, les gazettes eussent parlé pendant plusieurs semaines de ce tyran sanguinaire, de ce Sultan Rouge, sinistre assurément, mais par là-même très digne d'inspirer de longues pages dramatiques à la pensive Cléo.

La presse a jeté sur ce cadavre une brève oraison funèbre, et ce fut tout.

Dans l'énorme cataclysme auquel nous assistons les faits les plus importants se rapetissent, se réduisent étrangement.

Durant cette guerre un pape et un empereur avaient précédé l'ancien sultan dans la tombe.

En temps ordinaire, la mort de S. S. Pie X eût alimenté les journaux pendant au moins deux mois ; on en parla deux jours. Il est vrai d'ailleurs que la douce figure de ce vieillard apostolique est restée dans la mémoire de tous les fidèles.

La mort de François-Joseph aurait pendant la paix défrayé les conversations plus d'un mois : on en a parlé un jour.

C'est donc que dans une seule de nos journées actuelles se concentre autant d'émotion que nous en éprouvions jadis pendant un mois.

Nous vivons en somme trente fois plus vite ! Et, si un de nos jours en vaut trente du temps passé, une de nos années aussi en vaut trente.

Nos trois années et demie de guerre valent donc cent cinq ans.

Réfléchissez à cela ; ce calcul n'est peut-être pas aussi paradoxal qu'il en a l'air.

L'expérience effroyable que chacun de nous a acquise sur les hommes et sur les choses transforme les adolescents mêmes en des vieillards.

Rassurez-vous, aimables lectrices : vous venez, vous aussi, de vivre cent cinq ans ; mais ce temps-là ne vous a pas plus effleurées que la toujours jeune Belle-au-Bois-Dormant.

LE PONT DES ARTS

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est aujourd'hui, à 2 heures, qu'aura lieu à l'Hôtel des ventes de la rue Drouot, la vente annoncée de livres anciens et modernes, avec autographes de nos grands écrivains.

On sait que cette vente a lieu en faveur des Eprouvés de la guerre.

LE VEILLEUR.

UNION SACRÉE

par Henry Fournier



Le Belliqueux. — Votre carte, monsieur ?
Le Pacifique. — Laquelle, monsieur : Sucre ? Pain ? Essence ? Charbon ?...

LES CONTES D'EXCELSIOR

BRIGITTE CHEZ SA MÈRE

PAR PIERRE VALDAGNE

Ce que l'on voit dans le métro

Depuis quelques jours, l'excellente Mouette est préoccupée. Sa fille sort le matin, l'après-midi, et il est évident que Mme Mouette a pu constater — et il est inquiet — qu'elle ne néglige même ses cheveux. De même se montre fort agile, Simone en sautant devant son armoire à glace, en faisant des gestes divers, de lever les bras au ciel, de pencher la tête avec des rires, et cela, en prononçant à voix basse des mots entrecoups. Simone lui dit : « Mère, qu'il n'y a pas d'empêchement à ce que tu ne sois pas si âgée ce moment ! » Et l'imagination de Simone trottait !

Cependant Brigitte est fidèle aux règles familiales, elle ne va jamais au théâtre, son linge est particulièrement propre. Mme Mouette, toute chargée d'occupations, se dit : « Si Brigitte n'avait pas la science tranquille, elle ne serait pas si gaie ! » Mais, pourtant, elle voudrait savoir où court sa fille tous les jours avec autant d'allégresse !

Or, aujourd'hui, Mme Radeau est venue visiter Mme Mouette, sa nièce

Mme Radeau est une femme d'aspect respectable, dont les cheveux blancs couronnent front qui n'a jamais abrité que des idées simples et courtes. Ce n'est qu'au bout d'assez longtemps et après mille éternuements qu'elle se décide à aborder la question qui hante son cerveau.

M^{me} RADEAU. — Ma bien chère Clotilde, il faut que je vous dise quelque chose.

M^{me} MOUETTE. — Dites, ma bonne. Dites, je vous écoute.

M^{me} RADEAU. — C'est que... je veux pas que vous m'accusiez d'invention.

M^{me} MOUETTE. — Je n'en ai pas encore dit un mot.

M^{me} RADEAU. — Ni que vous me regardiez de me mêler de ce qui ne regarde pas !

M^{me} MOUETTE (qui commence à douter de l'oreille). — Je vous jure...

M^{me} RADEAU. — Il ne faut pas plus, plus, que vous attchiez à ce que je vous dire plus d'importance que ce que n'en a...

M^{me} MOUETTE. — Pourtant, ma chère, ces précautions !

M^{me} RADEAU. — C'est qu'il s'agit de votre fille...

M^{me} MOUETTE (vivement). — Simone !

M^{me} RADEAU. — Non... Brigitte... de Brigitte que je vous en parler.

M^{me} MOUETTE (soudain craintive). — Ah?... Vous avez causé avec Brigitte ?

M^{me} RADEAU. — Non... je n'ai causé avec elle... mais je l'ai aperçue hier soir, et c'est cela que je veux vous raconter... que je dois même vous raconter.

M^{me} MOUETTE (effrayée). — Mais, chère... vous me dites ça sur un ton mystérieux...

M^{me} RADEAU (protestant). — Non ! Non !... Pas de mystère à ce point-là !

M^{me} MOUETTE. — Enfin... Quoi?... Brigitte n'était pas seule ?

M^{me} RADEAU. — Elle n'était pas seule !

M^{me} MOUETTE (vivement). — Vous connaissez la personne avec qui elle était ?

M^{me} RADEAU. — Pas du tout !

M^{me} MOUETTE. — Pas du tout !

M^{me} MOUETTE (pincée). — J'en suis surprise !

M^{me} MOUETTE. — Et où s'est passé cette rencontre ?

M^{me} RADEAU. — Si vous me comptez tout le temps, je ne pourrai rien vous dire !

M^{me} MOUETTE (abaissée). — Allez, bonne ! Allez !... je n'ouvre plus la bouche !

M^{me} RADEAU. — Voilà : c'était vers cinq heures, dans le métro.

M^{me} MOUETTE (se mettant à rire). — Le métro... Vous me rassurez tout à fait !

M^{me} RADEAU. — Pourquoi ?

M^{me} MOUETTE. — Le moins que vous voudriez dans le métro, vous ne pouvez, mais, enfin, ça m'arrive.

M^{me} RADEAU. — Il y a toutes sortes de gens dans le métro, des gens très biens.

M^{me} MOUETTE (riant). — C'est qu'ils nous y sommes !

M^{me} RADEAU. — Et des gens beaucoup moins bien.

M^{me} MOUETTE. — Évidemment !

M^{me} RADEAU. — Eh bien, Brigitte se trouvait dans la société de deux personnes qui n'étaient pas bien du tout.

M^{me} MOUETTE. — Elle les avait rencontrées dans cette voiture ?

M^{me} RADEAU. — Pas du tout ! Ils sont...

LA SOCIÉTÉ NESTLÉ 16, Rue du Parc-Royal, PARIS (3^e Arr.) à le plaisir d'informer sa nombreuse Clientèle qu'elle est actuellement en mesure d'assurer toutes les commandes raisonnables en Lait Concentré, à condition que celles-ci soient composées de lait sucré et non sucré.

LA SEMAINE ÉLÉGANTE



Chapeau ruban gros grain gazele brodé de grosses pastilles en paille émeraude.

Grosse toque drapée en satin gris tourterelle. Ces hautes toques sont nouvelles.

Robe de natine marine. La jupe est ourlée d'une haute frange de laine faite à même la robe. — Ceinture de natine.

Petite robe de bure légère bleu vif garnie de bandes de tricot noir et blanc. Le même tricot double l'intérieur des manches.

Capeline cloche dont le fond est en paille picot noire et le bord en large ruban de velours crouissé bégonia. Le même ruban cerclé la calotte.

LES TISSUS NOUVEAUX. — LES DOUBLURES DE TOILE DE COTON ASSORTIES A LA BLOUSE. — LE RETOUR AU TAILLEUR CLASSIQUE. — LES ÉTOFFES SONT LÉGÈRES MAIS MOELLEUSES PLUTÔT QUE SÈCHES. LE TULLE ET LE RUBAN GARNISSENT GÉNÉRALEMENT LES ROBES.

LA VOGUE DES RAYURES AUSSI BIEN POUR LES ROBES QUE POUR LES GARNITURES. — LA MODE DU GILET S'AFFIRME. — GILETS DE PIQUÉ ET GILETS DE DROGUET.

COMMENCE à se produire quelque agitation dans les maisons de couture. En dépit de la hausse que vont subir les robes, du fait du nouvel impôt somptuaire, les collections sont prêtes, et déjà on montrant patte blanche, voir quelques nouveautés. Les tissus de laine ont augmenté de prix de telle façon que le moindre petit tailleur devrait coûter un prix fort même dans une maison médiocre. Pour remédier à cette situation de la vie chère, voici que nos couturiers, au lieu d'être doublés de satin ou de broché, sont modestement doublés de ces tissus de coton d'une si agréable fraîcheur de coloris, d'une si séduisante variété de dessin. Beaucoup de tissus de coton, parmi les nouveautés de la saison, sont rayés ou quadrillés genre madras; dans l'ouverture de la veste, on met une blouse assortie, ils mettent une note d'agréable laisser-aller bien en harmonie avec le tailleur de ligne classique auquel on

semble vouloir revenir. Les tissus de laine restent moelleux plutôt que secs; on s'éloigne de plus en plus du genre gabardine pour se rapprocher du genre toile ou étamine de laine assez clair comme tissage mais un peu duveté; les burets légers, comme la buronnette ou la burbera; le jersey souple et classique, et auquel chaque saison apporte un aspect nouveau, est toujours en faveur. Les tissus en laine mohair, variétés modernes de l'alpaga, qu'on appelle le dialga, le tricalga et le popalga, sont parmi les tissus les plus employés dans les maisons de couture. Le gentil crêpon de laine a pris cette saison un aspect tout nouveau; on en fait de ces charmantes robes sans prétention, faciles à mettre, dont certaines maisons se sont fait presque une spécialité depuis la guerre. Le foulard et le tulle se mélangent aux serges fines, le taffetas et la toile de soie font de charmantes robes légères d'aspect nouveau.

Beaucoup d'étoffes nouvelles rappellent le matelassé si en vogue cet hiver et dont la faveur ne décroît pas encore. C'est tantôt sur une étoffe de laine des rayures qui donnent l'impression de rangées de piqûres serrées et ajoutent une certaine élasticité au tissu; ou bien alors c'est un effet de matelassé, un peu en relief, obtenu sur un jersey de soie, le gros djersador, par exemple, avec lequel on fera des gilets, des blouses ou des sweaters élégants. Les rayures seront très en faveur sans doute; pour le matin, certain tailleur dont la jupe est en toilefine rayée gris, bleu et vert sera très chic avec une longue veste genre pardessus d'homme en lainage gris uni. Des rayures encore sur certain gros tissu genre limousine, qu'on dénomme roulière, ce qui peint bien son aspect bouffé et sans prétention; sur fond grège, les rayures ou les carreaux d'un bleu, d'un rouge et d'un vert atténués ont beaucoup de genre. Des rayures encore sur quelques toiles bigarrées, avec lesquelles on fera des gilets d'un chic inouï, pour porter sous les vestes et économiser les blouses légères, d'un entretien si difficile et si coûteux...

JEANNE FARMANT.

montés tous les trois ensemble et ils étaient si actionnés à causer et à rire... M^{me} MOUETTE. — A rire?... M^{me} RADEAU. — Que Brigitte ne s'est même pas aperçue que j'étais tout près d'elle. M^{me} MOUETTE. — Mais enfin... M^{me} RADEAU. — La femme, c'était une jeune femme assez jolie, mais avec la figure faite! M^{me} MOUETTE. — Ça se voit partout! Habillée comment? M^{me} RADEAU. — Oh!... habillée!... En somme, elle était assez misérable. Elle avait bien un grand chapeau de velours très excentrique, mais son manteau avait le usage, et la fourrure qui l'ornait (de la fausse fourrure) perdait ses poils en bien des endroits. M^{me} MOUETTE. — Ce n'est pas une faute que de manquer d'argent. M^{me} RADEAU. — Je ne lui reproche pas ça. Ce que je lui reproche, c'est le genre qu'elle avait. C'est une femme qui se faisait remarquer. Elle parlait haut et ne se gênait pas pour regarder effrontément les messieurs qui se trouvaient dans la voiture. Quant à l'homme... M^{me} MOUETTE. — Oui, parlons de l'homme! M^{me} RADEAU. — L'homme, c'était, à n'en pas douter, un acteur. Figure rasée... M^{me} MOUETTE. — Tous les hommes se rasent aujourd'hui. M^{me} RADEAU. — Je vous dis : un acteur. J'en suis sûr. Et pas un acteur encore! M^{me} MOUETTE. — S'il était jeune, il était soldat. M^{me} RADEAU. — Un cabotin, plutôt! Cette figure très pâle, très ridée et, lui aussi, un air misérable : chapeau rond à l'italienne, paletot élimé, avec le col relevé pour dissimuler le linge... Enfin, deux acteurs sans aucune tenue. M^{me} MOUETTE. — Mais qu'est-ce que ces gens-là faisaient avec Brigitte? M^{me} RADEAU. — C'est ce que je vous demande. Ils avaient l'air fort gai tous les trois. Ils riaient, ils racontaient des blagues qui, sans doute, étaient drôles. L'actrice poussa de petits cris. L'acteur faisait des gestes avec ses mains pour expliquer ce qu'il disait... Quant à Brigitte... M^{me} MOUETTE. — Que faisait-elle, Brigitte? M^{me} RADEAU. — Elle les écoutait, elle riait aussi. Enfin, elle paraissait être au mieux avec ces drôles d'individus. En arrivant à la station de Wagram, Brigitte se leva. Elle a serré les mains de ses compagnons et elle leur a dit : « A demain! » « Soyez exacte, ma petite! » « C'est lancé la femme... Ma petite! » « C'est familial!... Et Brigitte est descendue. Les autres sont allés jusqu'à Champéret. M^{me} MOUETTE. — C'est tout? M^{me} RADEAU. — C'est tout, oui, ma chère amie. Seulement, moi, je dois vous avouer que ça m'étonne un peu que Brigitte s'occupe avec des gens de cette sorte-là... M^{me} RADEAU. — Oh!... s'affiche!... M^{me} MOUETTE. — Tout le monde les regardait, ma chère! Je vous assure que

cette actrice était très voyante. Et alors, je suis venue vous le dire parce que, en somme, Brigitte est dans une situation assez spéciale; elle n'a pas son mari auprès d'elle... M^{me} MOUETTE. — Ça n'est pas spécial, ça!... Il n'y a, en ce moment, aucune jeune femme qui ait son mari près d'elle, à moins que ce mari ne soit malade ou embusqué! M^{me} RADEAU. — Enfin, nous serons d'accord, j'espère, si je prétends que votre fille est tenue à beaucoup de circonspection! Elle fait partie d'un certain monde; elle doit faire très attention à ne pas se compromettre... Les gens sont méchants! Je suis sûre qu'elle ne vous a pas parlé, Clotilde, de ces nouvelles relations-là. Vous pourriez, peut-être, lui en toucher un mot. Vous êtes sa mère. Brigitte habite maintenant chez vous... M^{me} MOUETTE. — Je lui en parlerai!... M^{me} RADEAU. — J'ai cru devoir... M^{me} MOUETTE. — Vous avez eu raison... Je vous remercie... Je parlerai à Brigitte... (M^{me} Radeau est partie.) M^{me} MOUETTE (seule et réfléchissant). — C'est drôle!... Qu'est-ce que Brigitte peut bien faire, en effet, dans cette société de cabots?... Ah!... les jeunes femmes qui s'ennuient!... Pierre VALDAGNE.

L'œuvre d'art est-elle nécessairement un objet de luxe?

M. André Lebey, vient de soutenir le contraire en déposant une proposition de loi tendant à exempter de la taxe sur les objets de luxe les ventes d'œuvres d'art originales faites par leurs auteurs. En premier lieu, dit le député de Seine-et-Oise, l'œuvre d'art n'est pas nécessairement et en elle-même un objet de luxe. Elle ne le devient qu'à certaines conditions, tenant beaucoup plus à la situation de l'acheteur et à l'usage qu'il fait de l'œuvre achetée qu'à cette dernière même. « Déclarer qu'en tout état de cause une œuvre d'art est un objet de luxe constituerait une erreur économique et un véritable danger national. Le législateur n'y a d'ailleurs nullement songé. Il a souscrit à la mesure les œuvres littéraires ou musicales. On ne concevrait donc pas qu'il en fût autrement du tableau ou de la statue dont le rôle dans l'éducation artistique de la nation est tout aussi considérable. De plus, l'artiste qui vend lui-même son œuvre n'accomplit pas un acte de commerce. Il est en somme dans la situation de tous les producteurs, agriculteurs ou artisans, vendant leurs propres produits. Or, il est de règle que ces opérations ne constituent, ni au point de vue juridique, ni au point de vue fiscal, des actes de commerce. »

MALACEÏNE POUDRE DE RIZ. La documentation sur la guerre la plus complète et la plus exacte est fournie par la collection d'Excelsior. Demander conditions spéciales à nos bureaux.

LES THÉÂTRES

"MON JEUDI" AUX BOUFFES-PARIISIENS. Les Bouffes-Parisiens donneront aujourd'hui la générale et la première d'une comédie de M. Yves Mirande : "Mon Jeudi". L'auteur nous a parlé de sa pièce avec une discrétion qui est faite de beaucoup de modestie et d'un peu du désir de ne pas déflorer son sujet. Le public aime découvrir lui-même ce qu'on a fait pour le distraire. — J'ai qualifié "Mon Jeudi" de comédie gaie, et ces trois actes auront pour interprètes principaux Mlle Jane Renouardt, MM. Victor Boucher et Gaston Dubosc. M. Quinson n'a pas été pour moi un directeur, mais un ami, un collaborateur. Vouloir faire du rire, c'est bien, mais cela nécessite un cadre, et nous croyons avoir réalisé celui-ci par une habile mise en scène. Vraiment il me serait difficile d'en dire davantage sans aborder le sujet. — R. V.

THÉÂTRE FEMINA. Il est impossible de dépeindre l'enthousiasme du public qui, avant-hier, ovationna pendant de longues minutes la célèbre et merveilleuse artiste qu'est Régina Badet, de retour d'un voyage triomphal en Amérique du Sud. La grâce, la légèreté, l'esthétique de Régina Badet dans la danse sont célèbres, mais jamais l'art de Terpsichore ne fut mieux présenté que dans ses danses si différentes et si originales qu'elle vient de créer au théâtre Femina. Dans "Un Soir de l'An II", Régina Badet a eu l'occasion de se révéler à nos yeux sous des jours différents, sublime dans l'émotion, incomparable dans la tendresse. Entourée par une troupe de tout premier ordre, avec Girier, Pierre Pradier, Godeau, Lambray, Reynolds et Aimé Signon-Giard, c'est dire le succès certain de la revue "Chut!" si merveilleusement présentée par Mme B. Rasimi.

Ba-Ta-Glan. — La revue "C'est Ça!" est, c'est un succès! Elle est somptueusement présentée, elle est joyeuse et finement satirique, elle réunit les meilleures vedettes et compte les 40 plus jolies Parisiennes. Location : Roquette 30-12. Gaumont-Palace. — Aucun épisode de la Nouvelle Mission de Judex n'a été aussi amusant que le sera le 5^e, la Forêt Hantée, dans lequel Petit-Jean, tel le Petit Poucet, déjoue par sa ténacité et sa rouerie les noirs machinations des ennemis de son grand-père. Au même programme, un chef-d'œuvre cinématographique tiré d'un chef-d'œuvre théâtral : "La Petite Amie", d'après le roman célèbre d'Eugène Brieux, de l'Académie française. Interprétation hors de pair : Huguenet, Roger Gaillard, Andrée Mégard, Jane Renouardt, etc.

Electric-Palace, 5, boulevard des Italiens. Spectacle de 2 h. à 11 h. De Monte-Carlo. — En attendant d'être célébré avec éclat par l'Opéra de Monte-Carlo, le centenaire de la naissance de Charles Gounod vient d'être commémoré par une magnifique exécution du célèbre et sublime oratorio "Mors et Vita", donnée, sous le haut patronage du prince de Monaco, dans la salle des Concerts du Casino. Par sa haute noblesse d'inspiration, par l'imposante grandeur de ses lignes majestueuses, par l'absolue pureté de sa forme, ce splendide chef-d'œuvre de musique sacrée a produit une profonde impression. L'interprétation en fut de toute beauté, grâce aux remarquables solistes, Mmes Mitza Rosario et Jane Laval, et MM. Honoré Snell et Yves Noël, et grâce à l'excellence de la

maîtrise de la cathédrale de Monaco, des chœurs du Casino et de l'orchestre que, pour cette audition exceptionnelle, dirigeait M. Jean Gounod, apportant son autorité et sa ferveur filiale à la glorification de l'illustre maître français.

FOLIES-BERGÈRE CE SOIR dans la REVUE NOUVELLE Première représentation de LES TÊTES DE TURCS DE BARRÈRE Fantaisie-massacre par GROCK dont l'immense succès avec son partenaire dépassé toutes les prévisions DÉBUTS dans la FLEUR MYSTÉRIEUSE Musique des maîtres Saint-Saëns et Louis Ganne (Décor nouveaux de Roger) de Mlle NAPIERKOWSKA la célèbre danseuse-mime de l'Opéra PLUSIEURS SCÈNES NOUVELLES et LES GENDARMES FLEURIS Grand ballet Première danseuse, Mlle FIORETTA DANS LE HALL THE SENSATIONAL AMERICAN JAZZ BAND DEMAIN SAMEDI MATINÉE POPULAIRE même programme Fauteuils : 4, 2 et 3 fr.

A L'OLYMPIA EN MATINÉE ET SOIRÉE NOUVEAU PROGRAMME NIBOR et Mars MONCEY VALSER et GRAYE — YETTA et ELDA les ARLANDYS, les TUMLET, YAMAGATA LES 7 SPADES — PEDERSEN AUGÉ dans Madame veut un filleul (Sketch)

La Journée : Opéra, relâche; demain, 7 h. 30, Samson et Dalila, Maria di Rohan (3^e acte). Comédie-Française, 8 h. 30, l'Élévation. Opéra-Comique, relâche; demain, 7 h. 30, Mairois, sabbat du Caïre. Odéon, 7 h. 45, Marion Delorme. Gaité-Lyrique, 8 h., les Pêcheurs de perles. Vaudeville, 8 h. 30, Deburau (Sacha Guitry). Porte-St-Martin, 8 h. 15, Grand-Père. Antoine, 8 h. 10, les Butors et la Finette. Trianon-Lyrique, 8 h., la Poupée. Châtelet, demain, la Course au bonheur. Sarah-Bernhardt, 8 h. 30, les Nouveaux riches. Variétés, 8 h. 25, Ohé! Cupidon, Dearly, Campion. Th. Réjane, 8 h. 30, la 1^{re} Chaise, avec Réjane. Apollo, 8 h. 30, l'Affaire du Central Hotel. Palais-Royal, 8 h. 30, le Compartiment des dames seules. Gymnase, 8 h. 30, Kiki. Athénée, 8 h. 30, la Dame de chambre. Bouffes-Parisiens, 2 h. 30 et 8 h. 30, générale et première de Mon Jeudi. Renaissance, 8 h. 30, les Dragées d'Hercule. Cluny, 8 h. 30, le Billet de logement. Nouvel-Ambigu, 8 h. 15, le Train de 8 h. 47. Déjazet, 8 h., les Femmes à la caserne. Edouard-VII, 8 h. 45, la Petite bonne d'Abraham. Femina, 8 h. 30, Chut! revue, Régina Badet. Capucines, 8 h. 30, Comme une fleur, revue; Carte de couchage.

Savonnerie MICHAUD PARIS. Voulez-vous avoir la main douce et blanche? LE SAVON ONCTUOSIS TRÈS PRATIQUE POUR LE BAIN AFFINE ET EMBELLIT LA PEAU. En vente partout.

PETITS CONSEILS. Mme Madeleine de R... répondra à toutes les questions féminines qui lui seront posées. Timbre pour lettre personnelle. Irène N... Pour votre toilette du matin, employez le "Bain Héra", qui entreprendra votre corps dans une santé parfaite. Écrivez de notre part aux "Préparations Héra", 81, rue de Chézy, à Neuilly. Eva... Vous obtiendrez un amaigrissement rapide avec les Pilules de Gargarina, 12,50 le fl. fr. 7,50 le 1/2 fl. Desvilles, ph^o 24, r. Etienne-Marcel. Demandez, même adresse, Titania (3,60) produit éprouvé pour enlever poils et duvets.

DONNEZ A VOS DENTS UNE BLANCHÉUR ÉCLATANTE. DENTIFRICE BLEU HÉRA. Garanti sans acide - Aseptise. Conserve. En vente en PÂTE, ELIXIR & POUDRE chez toutes Parfumeries. Brochure illustrée n° 81 83 Rue de Chézy NEUILLY (Seine)

Th. Michel, relâche; demain, 8 h. 30, générale de l'École des Cocottes. Grand-Eugène, 8 h. 30, le Baiser dans la nuit. Scala, 8 h. 15, la Gare régulatrice. Comédie-Mariage, 8 h. 30, l'Art de tromper les femmes. Gaumartin, 8 h. 45, C'est la Nouba! Th. des Arts, 8 h. 30, Mon ami Teddy. Th. Moderne, T. l. j., 3 h., mat. Sam., dim., soir, à 8 h. 45, Psst! revue. Fauteuils : 1, 2, 3 fr. SPECTACLES DIVERS Folies-Bergère (Guit. 02-50), 8 h. 30, la Revue nouvelle, avec Grock et Napierkowska. Olympia (Centr. 43-68), 2 h. 30 et 8 h. 30, spectacle de music-hall et Madame veut un filleul, Sketch avec Augé. Casino de Paris, 8 h. 30, Gaby Deslys, Harry Pilcer, Boucot, Rose Amy, Pretty-Myrtil, Magnard dans la revue. Ba-Ta-Clan, 8 h. 30, C'est ça! revue. Nouveau-Cirque, tous les soirs; matinée jeudi, samedi et dimanche. CINÉMAS Gaumont-Palace, 8 h. 15, la Nouvelle Mission de Judex (5^e épisode) et la Petite Amie. Location Marcadet 16-73. Electric Palace (5, Bd des Italiens), C'est le printemps (Levesque); la Forêt hantée (5^e épisode de Judex).

COURS ET CONFÉRENCES Université des Annales, 51, rue Saint-Georges. Aujourd'hui vendredi, à 2 h. 1/2 : La plus grande France. Conclusion. Conf. par M. Ed. Herriot. MUSIQUE A l'Université des Annales. — Aujourd'hui vendredi, à 4 h. 1/2 : 3^e séance de musique de chambre, festival Chevillard-Pierre, avec le concours de M. Gabriel Pierre, M. Camille Chevillard, M^{me} Jane Bailly, M. Léon Pascal et le quatuor Chailley. BRIDGE Loc. partic. et collect. Prof. Lowell, 16, r. La-Byron (8^e), rec. dim. merc. et vend. 3 à 5

Collection de guerre LE MIROIR : unique

EXCELSIOR

LA SCIENCE ET LA VIE

Dans tous les Hôpitaux Migraines, Névralgies Lumbago, Fièvre, Grippe sont traités par L'Aspirine "USINES du RHÔNE"

SAVON "Le Pliant" LE TRAVAIL Revue Mensuelle des Travaux manuels et d'agrément et des moyens d'en tirer le plus de bien-être et de profit.

BEAUTÉ DES CHEVEUX Si la chevelure est le trésor de la femme, Le PÉTROLE HAHN est le trésor de la chevelure.

GOUTTES DES COLONIES DE CHANDRON CONTRE MAUVAISES DIGESTIONS, MAUX D'ESTOMAC, Diarrhée, Dysenterie, Vomissements, Cholérine

SAVON DE TUNIS, 72% LE POSTAL de 40 kilos, 27frs

CRÈME EPILATOIRE ROSÉE L'ÉPILIA de D' SHERLOCK

LE RETOUR D'ÂGE Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du RETOUR D'ÂGE.

JOUVENCE de l'Abbé SOURY Nous ne cessons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de 40 ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit à des intervalles réguliers, faire usage de la JOUVENCE de l'Abbé SOURY

PAU, STATION D'HIVER restes la villégiature idéale. Son climat, privilégié, le soin des hôteliers à obtenir, sans manquer au devoir patriotique, la non-réquisition des hôtels en font la station unique de repos.

FEMMES QUI SOUFFREZ VOUS SEREZ SOULAGÉES & GUÉRIES PAR LES PILULES VÉGÉTALES DE L'ABBAYE DE CLERMONT

Guérison de la GOUTTE La Goutte, au début, se caractérise par des attaques localisées dans le gros orteil, les autres se généralisent, deviennent fréquentes.

CORNED BEEF Viande cuite et désossée de 1^{re} qualité. Vente directe au consommateur.

La participation des Industries de l'Automobile et des Sports en général à la FOIRE DE LYON 1918 est considérable La Foire de Lyon a lieu du 1^{er} au 15 Mars

VOIES URINAIRES Maladies de la PEAU Prostate, Avarie, Impuissance, Écoulements, Néphroses, etc.

LES RELIURES D'EXCELSIOR Pour conserver les manuscrits (grand format) et en assurer le classement au fur et à mesure de leur apparition.

LES CAFÉS GILBERT ont un arôme exquis, délicieux, divin, qui charme le palais le plus délicat.

Pilules Orientales Développement, Fermeté, Reconstitution du Buste chez la Femme

IL EST DÉMONTRÉ par l'analyse chimique qu'une cuillerée à café de ASCOLÉINE RIVIER équivalent à 1/2 litre de la meilleure HUILE de FOIE de MORUE

ANDRÉ CITROËN ACIER A COUPE RAPIDE "A.C. DOUBLE CHEVRON" LIVRAISON IMMÉDIATE